



MAÇON

Le maçon construit le gros œuvre des bâtiments : fondations, structures porteuses (murs, poteaux, poutres et planchers), ainsi que tous les ouvrages de structures et de remplissage nécessaires aux autres corps d'état (soubassements, plateformes, murs...).

Missions

Le maçon réalise des travaux sur tous types de bâtiments (logements individuels et collectifs, bâtiments industriels, locaux tertiaires et commerciaux, etc.), aussi bien dans le cadre de constructions neuves que d'entretien, de réhabilitation et de restauration du bâti ancien.

À partir de plans d'exécution, il :

- construit les fondations ;
- élève les structures porteuses (murs, poteaux, poutres, planchers, escaliers...);
- effectue les ouvrages de finition de son métier.

Il met aussi en œuvre les matériaux de construction traditionnels (blocs de béton, briques, pierre), des éléments préfabriqués (poutrelles...) et réalise les ouvrages en béton armé.

TECHNIQUES ET INNOVATIONS

Le maçon travaille avec des moyens de plus en plus mécanisés (levage, manutention...). Dans le cadre de la réhabilitation et de la restauration de bâti ancien, il diagnostique les désordres (humidité, fissures, tassements différentiels) et propose des solutions techniques et des matériaux compatibles. Il met en œuvre des techniques spécifiques sur les plans thermiques et utilise des matériaux naturels biosourcés.

FORMATIONS

Diplômes professionnels

- CAP Maçon
- BP Maçon
- BP Métiers de la piscine
- Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti, option maçonnerie
- Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
- BTS Bâtiment

Titres professionnels

- TP Coffreur bancheur (niveau 3)
- TP Maçon (niveau 3)
- TP Maçon du bâti ancien (niveau 3)
- TP Chef d'équipe gros œuvre (niveau 4)
- TP Technicien d'équipement et de maintenance de piscines (niveau 4)

